

# BULLETIN MUNICIPAL



Année 2018 - N°50

Vœux du Maire le 11 janvier 2019 - Salle Polyvalente - 19h30



« Chaque feu a sa vie propre, une vie que toute la famille entretient. C'est bien pour cela qu'ils sont si longs à éteindre, ces petits foyers qui chauffent à peine mais qui éclairent un coin de campagne. »

Claude Michelet *J'ai choisi la terre*

[www.mairiedestavar.fr](http://www.mairiedestavar.fr)





Chères Estavaroises, chers Estavarois,

L'année 2018 a été une année riche pour notre commune autant en investissements qu'en animations. Le Conseil Municipal et moi-même faisons le maximum pour vous permettre d'habiter dans un village où il fait bon vivre, où encore tout le monde se connaît, où l'on peut être fier d'appartenir à un monde rural qui nous est cher. Tout ceci ne se fait pas facilement dans une société de consommation ancrée dans la mondialisation et dans un État qui depuis plusieurs années aurait tendance à nous oublier. Vous connaissez mon attachement à la notion de ruralité. Nous nous efforçons malgré certains vents contraires à garder ce que nous avons et à le développer. Concrètement, nous essayons de gérer un budget dont les recettes sont axées sur l'imposition et la dotation de l'État. Les dotations sont en baisse et la fiscalité incertaine. Nous nous efforçons donc de faire des économies sur notre fonctionnement, en ayant adopté l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h, en mutualisant un agent municipal avec la commune d'Enveitg, en déléguant le périscolaire à l'association Les Francas et en réduisant les frais de fonctionnement. Les choix se font dans l'intérêt commun mais sous certaines contraintes et obligations qui nous sont imposées, c'est le cas du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration, de la gestion du périscolaire ou des travaux sur la commune. Nous avons enfin réalisé cette année de gros travaux de voirie avec le carrer de la Perdiu enfin goudronné, la résorption de points noirs d'eaux pluviales, la création du parking de la route de Llivia...Vous trouverez dans ce bulletin un condensé de nos réalisations de 2018 ainsi qu'un résumé de la vie municipale.

Nous continuons à proposer des animations différentes pour tous les goûts afin de garder un lien social, si important pour notre commune, que cela soit avec les fêtes traditionnelles ou avec le festival de cinéma. L'arrivée, depuis cet été, du chalet Chez Charlie permet de renforcer ce lien et de créer un lieu convivial ouvert à tous. C'est le préalable à l'ouverture, avant cet été, de l'épicerie-bar au Casal, qui est le choix du Conseil Municipal de garder un commerce de proximité. Nos priorités vont vers l'aménagement de la voirie, des réseaux secs et humides où nous avons du retard, vers le maintien de notre école avec sa cantine, vers la résolution de contentieux d'urbanisme non traités depuis des années, vers l'entretien du patrimoine communal et de l'église. Il est impossible de tout faire d'un coup, à cause des lenteurs administratives, des normes imposées et du peu de marge de manœuvre budgétaire.

Nous avons permis à Estavar d'avoir un rôle à l'extérieur avec l'accueil de réunions de l'association des Maires, d'une manche de la coupe du monde de parapente, de l'université d'été des enseignants de catalan...

Lors des vœux de la municipalité, le vendredi 11 janvier 2019 à 19h30 à la salle polyvalente, nous vous ferons un point exhaustif de nos avancées en 2018 et des perspectives pour 2019 autour de la traditionnelle galette des rois.

Je vous invite tous à y participer afin de bien comprendre le fonctionnement de notre municipalité et son cap pour la fin du mandat.

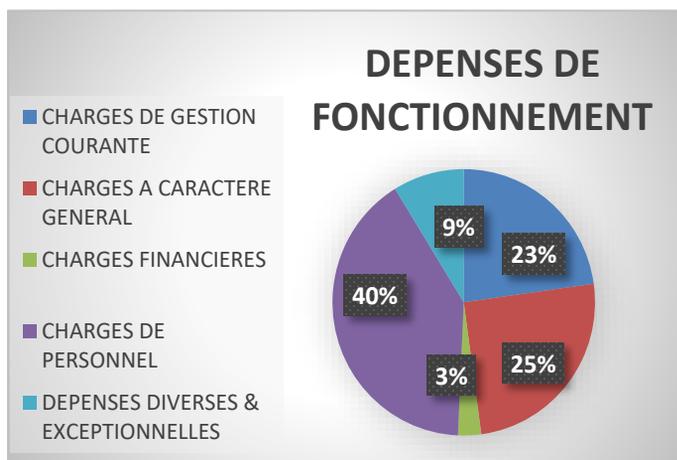
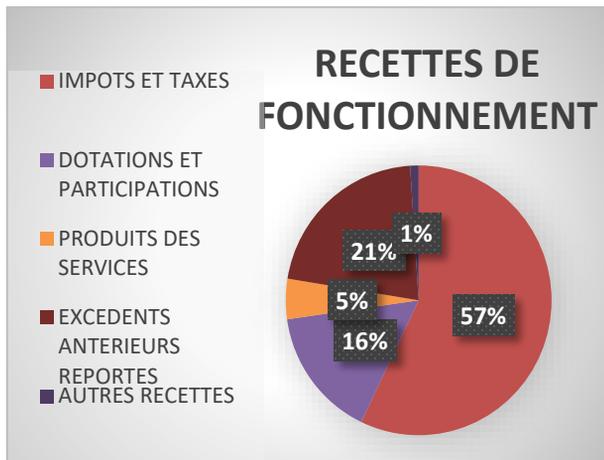
Notre priorité c'est vous !!!

Pour terminer, je voudrais réitérer mes vœux de bonheur aux nouveaux nés et avoir une pensée pour les personnes qui nous ont quitté cette année et qui resteront dans la mémoire collective notre village.

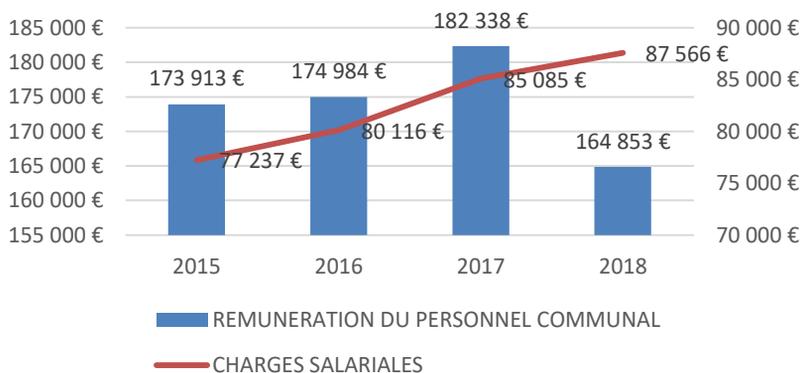
Je vous souhaite tout simplement et de façon sincère, d'excellentes fêtes de fin d'année.

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

723 269€

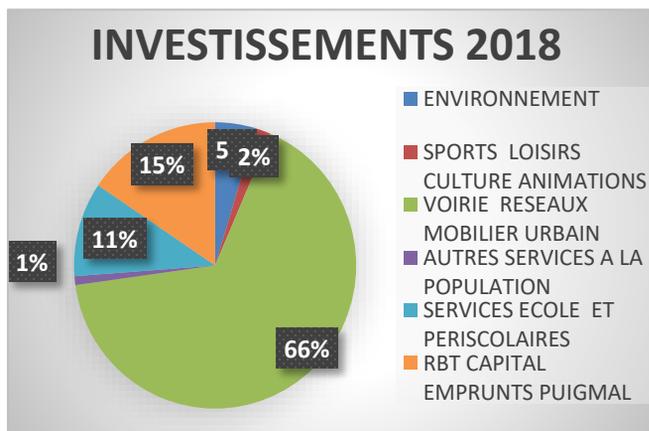


## COMPARATIF DES CHARGES DE PERSONNEL



# BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

526 085€



# LES INVESTISSEMENTS 2018

## ENVIRONNEMENT

- Matériel et outillage lié au PAPPH : broyeur de végétaux, débroussailleuse et scarificateur

## SPORTS LOISIRS CULTURE ANIMATIONS

- Aménagement de la zone verte du jardin de Llivia : aires de pique-nique, barbecue, plantations en collaboration avec les associations El Mener et l'IAE de Cerdagne et le Parc Naturel des Pyrénées Catalanes

## ECOLE

- Acquisition de Vidéo Projecteur Interactif (VPI) pour chaque classe
- Changement des menuiseries et vitrages des classes dans le cadre du programme des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en partenariat avec le PNR.

## ATELIER MUNICIPAL

- Un espace sanitaire a été réalisé avec WC, douche, lavabo, ballon d'eau chaude.
- La mezzanine, désormais accessible par un escalier a été réaménagée de façon à optimiser l'espace de rangement.

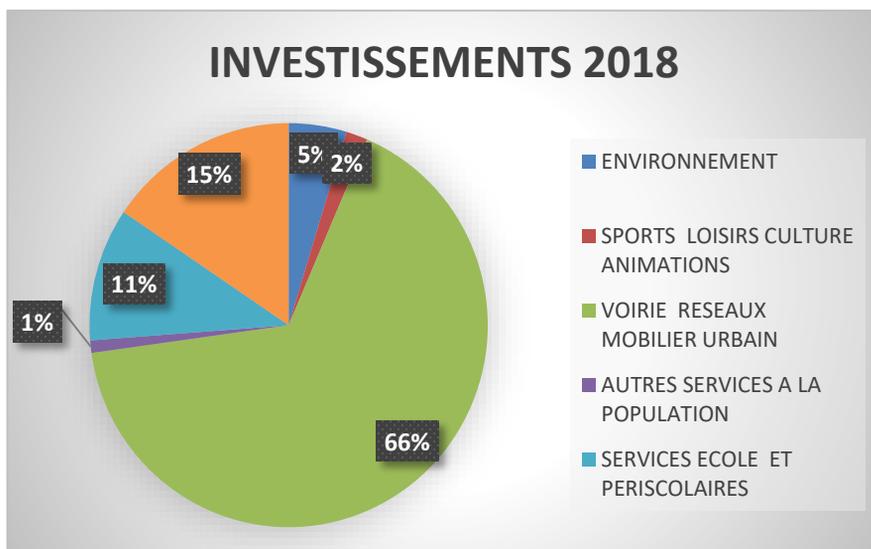
## RESEAUX MOBILIER URBAIN

- Carrer de la Perdiu : voie et trottoirs roulants ont été créés.
- Réfection des voiries suite aux intempéries du 23 juin 2017: Molleres, Orenetes, Vinyals.

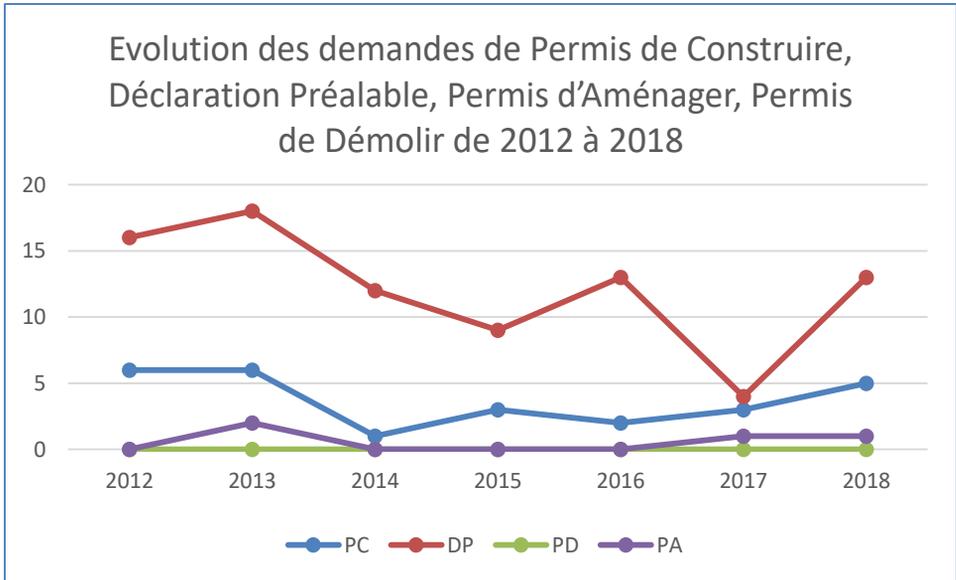
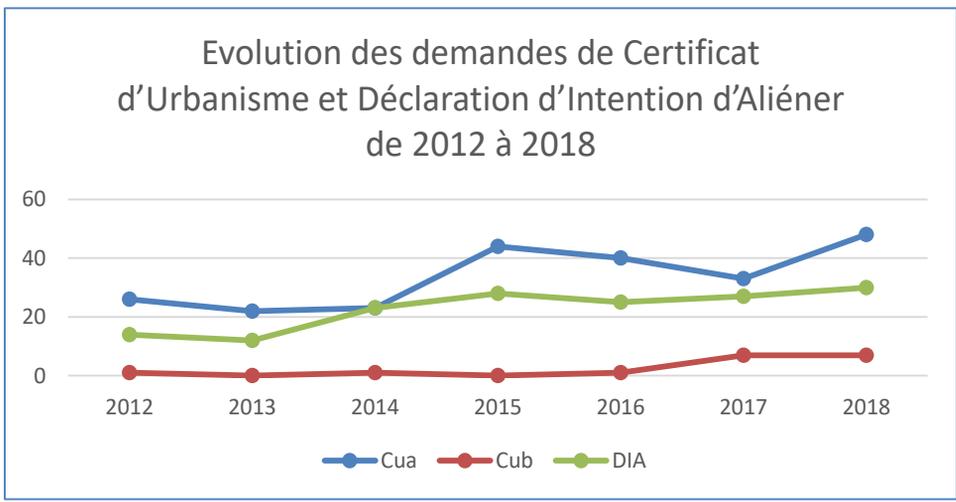
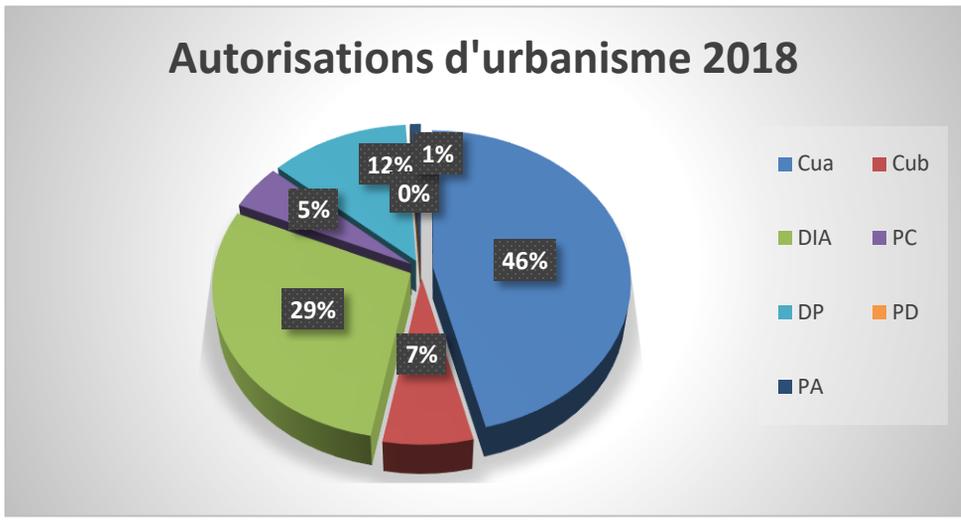
## AUTRES SERVICES A LA POPULATION

- Aménagement du parking de la route de Llivia

**Il est à noter que 35 914€ ont servi au remboursement du capital des emprunts pour le Puigmal.**



# Evolutions des demandes d'autorisations d'urbanisme de 2012 à 2018





Curage du canal de l'Angoust



Parking route de Llivia



CHEZ CHARLIE





**CARRER DE LA PERDIU**



**JARDIN DE LLIVIA**



# CARTON ROUGE

INCIVILITES





Cher(e)s Ami(e)s,

En 2018, malgré les restrictions budgétaires, l'équipe municipale a tenu à maintenir les activités d'animations : la St Julia, la St Jean, le barbecue du 14 juillet, les concours de pétanque et différentes soirées dansantes, les châtaignes, le goûter et spectacle de Noël pour les enfants.

En ce qui concerne 2019, nous envisageons de maintenir cette programmation.

J'ai une pensée pour Jérôme Sanchez, animateur hors pair de nos parties de pétanque, et Marcel des Rosiers, créateur de l'U.S.E avec Jean-François Banet.

Un grand merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes, sa présidente Mme Sophie Verney et toutes les associations d'Estavar.

Je présente à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2019.

**Jean-Claude RIVAYROL**

Délégué sport culture animation



La Saint Jean avec le Maire de Llivia







08 mai 2018



14 juillet 2018

**Mariages**

Sophie DELHOSTE et  
Daniel GARCIA

Sandrine HEURTAULT et  
Didier MEZERGUES

**Naissances**

Anouk BARQUISSAU GASSER  
Séréna MAGNAN TONA  
Sohan ACHEMIROU

**Toutes nos félicitations aux heureux parents**

**Décès**

Pierre MOLINIER  
Bernard MASSONNEAU  
Jacqueline DI LUCA  
Joao Paulo SANTOS DA CONCEICAO SALGUEIR  
Hubert GINESTET  
Christophe JARDON  
Michelle RASCOL  
Marcel DES ROSIERS  
Jérôme SANCHEZ

**Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles**

**Les Associations d'Estavar**

A.C.C.A (chasse)	André MARTOS	07.87.26.51.92
Altitude Country	Mireille TAILLEFER	06.73.57.26.08
Ass. parents d'élèves	Miriam VALLINA	06.03.90.08.83
Ass. Les jardins partagés	Solange VIDAL	06.03.37.32.37
Ass. Sclérodermiques	Dominique GODARD	04.68.04.02.54
Ass. Syndicale Autorisée	Paul José BESOMBES	04.68.04.71.47
Cerdagne Badminton	Damien LAFONT	04.68.04.11.76
Comité des Fêtes	Sophie VERNEY	06.48.00.91.06
Promotion Sport Culture	Julien AUGE	06.16.76.28.01
Union Sportive Estavar	Jean-François BANET	06.71.79.05.72
Aïkido Traditionnel Franco Marocain	Abdelhaq ACHEMIROU	06.28.41.27.42
Ass. BUSHIDO Self Défense	Laurence AUBRY	06.28.41.27.42

# Infos communale

L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h30  
et sur rendez-vous au 04.68.04.77.38  
E-mail: mairie.estavar@wanadoo.fr

**L'Agence Postale Communale** est ouverte du :  
Lundi au vendredi de 8h00 à 11h30  
Une tablette tactile a été mise en place afin de faciliter vos démarches  
et l'accès à votre espace client.  
**TEL : 04.68.04.72.20**

## POPULATION TOTALE D'ESTAVAR - source INSEE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019: 481

En 2016: 458

En 2009: 443

**Emploi :** Recrutement de Christopher ANTUNES comme agent technique intercommunal stagiaire à partir du 10 décembre 2018 à mi-temps. Il est recruté avec le même statut pour l'autre mi-temps par la commune d'Enveitg.

**Eclairage Public:** Le remplacement des ampoules classiques se fait par des ampoules LED au fur et à mesure de leur disfonctionnement.

### **Extinction Nocturne de l'Eclairage Public:**

en hiver de 00H00 à 05H00

en juillet et août : extinction totale à 02H00

### **DECHETS VERTS:**

**Chaque particulier ou entreprise doit les amener à la déchetterie d'UR.**

**La commune n'a pas de compétence dans ce domaine**

### **Changements à noter**

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et Passeports se font en Mairie de Saillagouse

Les demandes de cartes grises et permis de conduire se font uniquement par le site:  
<https://ants.gouv.fr>

Les enregistrements des PACS se font en mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, ainsi que les demandes de changement de prénom.

Estavar a mis en place un Plan d'Amélioration des pratiques Phytosanitaires et Horticoles. (PAPPH)

Les herbicides sont dangereux pour la santé humaine ; ils contaminent via le ruissellement nos cours d'eau, nos nappes. Cela a des répercussions tant sur les chaînes alimentaires (appauvrissement de la biodiversité) que sur notre facture d'eau (coût à la dépollution pour rendre l'eau potable).

Nous vous demandons de mieux accepter la présence de l'herbe spontanée en ville et une tolérance d'une herbe plus haute (*cela permet d'augmenter la biodiversité*) et d'économiser le temps-homme.

Pourquoi modifier les pratiques sur vos espaces publics

- ✓ *Pour protéger la santé de vos agents et celle du public ;*
- ✓ *Pour préserver les milieux aquatiques et économiser la ressource en eau ;*
- ✓ *Pour respecter la réglementation en vigueur ;*
- ✓ *Pour embellir et assainir le cadre de vie de votre commune ;*
- ✓ *Pour faciliter l'organisation d'une nouvelle gestion des espaces, économe en eau et sans pesticides, en optimisant le budget et la formation des agents techniques ;*
- ✓ *Pour être exemplaire auprès des habitants et les inciter à faire de même sur les espaces privés.*



## L'association du canal d'Estavar Bajande vous informe

Dans le cadre de la dématérialisation et conformément à la loi du 24 octobre 2015, nous demandons une nouvelle fois aux propriétaires de nous communiquer leur adresse mail afin que les informations et les différentes convocations légales se fassent plus rapidement, avec moins de frais et que le contact avec l'ASA puisse être permanent.

Les propriétaires sont responsables de la mise à jour de leurs coordonnées auprès du conseil syndical. Il en va de même pour les coordonnées électroniques.

Veillez donc à ce que votre association ait bien une adresse électronique à jour vous concernant.

Les personnes qui ne le souhaitent pas ou qui n'en ont pas, sont priées de le faire savoir au conseil syndical

[Besombesp@aol.com](mailto:Besombesp@aol.com) ; [christian taillefer@wanadoo.fr](mailto:christian.taillefer@wanadoo.fr) ; [bruno cagny@wanadoo.fr](mailto:bruno.cagny@wanadoo.fr)

Asa Canal d'arrosage

Placa sant Julia

66800 Estavar

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DES PROPRIETAIRES du 04-07-2018

L'assemblée a été dûment convoquée en date du 06-04-2018

Ouverture de la séance à 10.30 heures.

Nombre de voix des présents et des procurations : 2210

Le quorum n'est pas atteint.

Conformément aux statuts, la réunion reprend aussitôt.

### PRESENTATION DU CA ET DU BUDGET

Monsieur Besombes, Président, fait la lecture des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement.

Résultat cumulé pour l'année 2016 100 691 €

Résultat cumulé pour l'année 2017 123 378 €

Pour le budget 2018, nous avons prévu un mouvement de 151 376 euros en

Fonctionnement

Et en investissement 43 600 euros

Le CA et le BP ont tous deux été acceptés par le TPG et le contrôle des légalités.

**L'Assemblée des propriétaires approuve les comptes à l'unanimité**

### TRAVAUX REALISES

Monsieur Besombes, Président, fait le point : Travaux en urgence-excavation du talus et pose d'un tuyau de 6 m, près du captage. Cette dégradation est due aux intempéries qui ont entraîné le canal et le talus et le mur le supportant.

Quelques réparations ponctuelles.

Les travaux ont été faits avant la mise en eau du canal (15 avril).

Le Président fait le point sur les projets annoncés c'est-à-dire le projet Sègre toujours d'actualité mais au point mort du fait de la démission de notre collaboratrice du comité rivière.

Une partie du périmètre du Sègre est intégrée à l'ASA après accord de la chambre d'agriculture et de la DDTM. Le dossier a été suivi par la chargée de mission de la chambre. La totalité du périmètre devrait être intégré cette année.

### TRAVAUX A REALISER

Des bouchons et des fuites d'eau ont été constatés en amont du dessableur. Nous devons

« fouiller » pour endiguer ces fuites.

Idem au 2° ruisseau après le siphon carrer del rossinyol.

Nous mandats une entreprise pour mener à bien et résoudre ces problèmes.

### RENOUVELLEMENT DE 3 MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Aucune nouvelle candidature n'a été reçue

Les conseillers sortant se représentent et sont élus à la major

### MATRICE ET RÔLE

Le montant des valeurs du rôle reste inchangé.

Nous rappelons à l'Assemblée, le devoir d'informer l'ASA lorsqu'il y a mutation ou vente de façon à tenir le rôle à jour.

Les notaires ont obligation de prévenir l'ASA avant toute vente si le terrain est dans le périmètre arrosable. Monsieur Besombes leur a envoyé un courrier dans ce sens. Cela commence à fonctionner mais pas encore de façon optimale.

Nous rappelons les difficultés rencontrées par l'ASA pour recouvrer certaines cotisations.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Maranges, agriculteur, fait part des difficultés qu'il rencontre pour arroser ses champs car l'eau est « coupée » en amont régulièrement.

Nous rappelons une nouvelle fois les règles d'arrosage et de civilité que chacun se doit de respecter pour que l'arrosage donne satisfaction à tous.

Un adhérent demande, si, du fait qu'il n'a pas l'eau, il doit payer sa cotisation. Nous rappelons que sur Estavar, l'arrosage se fait par gravitation et que chacun est tenu d'alimenter sa parcelle et d'aller « chercher l'eau »

Nous rappelons aussi que le droit à l'eau est un droit du sol

Toute parcelle irrigable a le droit d'être arrosée et les propriétaires situés en amont se doivent de laisser passer correctement l'eau pour les propriétaires situés en aval.

L'ordre du jour étant épuisé et les propriétaires n'ayant pas d'autre question à poser, la séance est levée à 11h45

# HEURES D'ARROSAGE DES TERRAINS FAISANT PARTIE DU CANAL

## Section ESTAVAR

Zone	Surface	Jour	Heure début	Jour	Heure fin
Agricole	451288	D	20h 00mn	Me	7h 00mn
		Me	20h 00mn	S	7h 00mn
		S	20h 00mn	D	7h 00mn
Branche 1	49025	Me	7h 00mn	Me	9h 10mn
		S	7h 00mn	S	9h 10mn
		D	7h 00mn	D	9h 10mn
Branche 2	53032	Me	9h 10mn	Me	11h 50mn
		S	9h 10mn	S	11h 50mn
		D	9h 10mn	D	11h 50mn
Branche 3	53620	Me	11h 50mn	Me	14h 30mn
		S	11h 50mn	S	14h 30mn
		D	11h 50mn	D	14h 30mn
Branche 4	31226	Me	14h 30mn	Me	16h 00mn
		S	14h 30mn	S	16h 00mn
		D	14h 30mn	D	16h 00mn
Branche 5	82847	Me	16h 00mn	Me	20h 00mn
		S	16h 00mn	S	20h 00mn
		D	16h 00mn	D	20h 00mn

## Zone Canal direct

Zone	Surface	Jour	Heure début	Jour	Heure fin
Agricole	448 484	Me	20h	S	8h
		S	20h	D	8h
N Agricole	43095	S	8h		20h
				S	

## Zone Siphon

Zone	Surface	Jour	Heure début	Jour	Heure fin
Agricole	423139	D	20h	Me	20h
N Agricole	63002		8h	D	
		D			20h

Nous rappelons à tous les utilisateurs de l'eau de respecter leurs horaires d'arrosage et de s'organiser pour pouvoir les respecter. En effet cela évitera des mésententes entre certains adhérents qui se plaignent que leur eau est détournée par ceux qui n'y ont pas droit à ce [moment](#) [là](#). Nous vous remercions de votre compréhension.



4ème édition



Communauté de Communes  
Pyrénées-Cerdagne



La Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne,

propose à la vente des composteurs aux habitants de notre territoire au prix de 20,00€. Ils peuvent être retirés à la déchetterie communautaire à UR , du Lundi au Vendredi de 09H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H00.

Madame Sandrine SANCHEZ, ambassadrice de tri et de prévention des déchets se tient à votre disposition au 07.85.47.96.89 pour convenir du retrait de ces composteurs.

Depuis le 1er octobre la déchetterie Communautaire à Ur est passée en heure d'automne et vous accueille désormais de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**+ SIMPLE**

**TOUS les emballages se trient!**

En vrac, vidés et écrasés

**EMBALLAGES CARTON**

**EMBALLAGES PLASTIQUE**

**PAPIERS**

**EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM**

**INTERDITS DANS CE BAC**  
LE VERRE, TOUS LES OBJETS, LES RESTES DE CUISINE, LES DÉCHETS DE SOINS

**NE PAS LAVER LES EMBALLAGES**

+ d'infos : [WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR](http://WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR)

Disponible en neuf formats. Décret n° 2010-307 du 26.03.2010

ECO EMBALLAGES

**MESSE LE SAMEDI 12 JANVIER**  
**11H00 - Eglise SANT JULIA**

**FETE DE LA SANT JULIA**

REPAS ORGANISE  
PAR LE COMITE DE FETES

**DIMANCHE 13 JANVIER – 12H00**

**MENU CHASSEUR**  
**SUR RESERVATION**

Réservations :

Mairie uniquement l'après-midi 04 68 04 77 38  
ou Angélique 06.11.66.95.17

*En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année !*